



Sommaire

- Edito de Jean-Louis Cabrespines p.2
- Propos d'Adelphé de Taxis du Poët Délégué général p.4
- Actualités nationales et internationales p.7
 - Retour sur le 35^{ème} Congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 – Montréal
 - 11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC 30 juin- 1^{er} et 2 juillet 2027 - Bogota (Colombie)
 - Les Rencontres du Mont Blanc 2027 – ESS Forum International
 - 11^{ème} édition des Journées de l'économie autrement – 27-28 novembre 2026 - Dijon
 - Lancement de l'Observatoire des Politiques Locales de l'ESS - GSEF
 - Université des Employeurs Engagés – UDES – janvier 2027
 - Retour sur l'Evènement de rentrée d'ESS France
 - Communiqué de la Mutualité Française sur les transferts de charges vers les complémentaires
 - Les dispositifs de participation citoyenne à la décision publique – Cour des Comptes
 - Administration et services publics : des services publics renouvelés pour mieux faire société – Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan
- Travaux du CIRIEC p.18
 - Manifeste pour la civilisation européenne des Lumières – Gilbert Deleuil et Pierre Bauby
 - Actualités du collectif Galilée.
- Libres propos p.23
 - Histoire d'une supercherie – Jérôme Saddier
 - Les convictions d'un assureur mutualiste sur l'épargne – Adrien Couret
 - La Chine pour l'Europe : prédateur ou partenaire ? Jean-Dominique Giuliani
 - Une autre justice pour les activités économiques – Jean-Philippe Milésy
- Propositions de lecture p.28
 - Pour une révolution budgétaire – Simon-Pierre Sengayrac
 - Prévenir, anticiper et gérer les crises – Patrick Obertelli et Richard Wittorski
 - Panorama de l'économie sociale et solidaire – ESS France
 - Changer de récit pour changer l'économie – Timothée Duverger
 - Le patrimoine des administrations publiques à fin 2025 – François Ecalte
- Agenda p.31

Prendre soin du monde : quelle réponse au chaos ?



Jean-Louis Cabrespines
Président du CIRIEC-France

Après 3 jours de congrès à Montréal dont le sujet était « prendre soin du monde, la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises publiques », me voici plongé dans l'ouvrage de Pascal Michard¹ dans lequel il pose un constat totalement en adéquation avec l'interrogation de ce congrès : *« Nous avons vécu dans un monde où le lendemain permettait d'espérer mieux qu'aujourd'hui, mais surtout où il y avait une relative prévisibilité de ce qui pouvait se passer, de ce qui pouvait advenir à moyen et même à plus long terme. Aujourd'hui, je pense que nous sommes entrés dans un monde d'incertitude, d'imprévisibilité, et je dirai même, pour ma part, de chaos. Ce constat n'est pas très original en soi, sauf que ce chaos revêt un sens quasi métaphysique mais aussi un sens très rationnel, très physique même. Il arrive un moment où les interactions entre les événements sont telles qu'on ne peut plus vraiment ni prévoir ni maîtriser les trajectoires à prendre ».*

Dans le même temps, l'intervention de Benoit Hamon, en tant que Président d'ESS France, lors de la journée de rentrée a montré le climat inquiétant dans lequel est plongé notre pays, soulignant l'accroissement de la pauvreté, en particulier des enfants : *« Plus de 25 % des enfants français aujourd'hui sont exposés à un risque d'exclusion et de pauvreté. Ce chiffre a augmenté, tandis qu'il baissait dans tout le reste de l'Union européenne. Nous plaçant dans le peloton des pays dans lesquels les enfants pauvres sont les plus nombreux en proportion de la population. Ce qui est à mes yeux un échec collectif et un échec politique cuisant. Et c'est cette polarisation entre la pauvreté de plus en plus forte et ce qui apparaît aux yeux de beaucoup et à juste titre comme une richesse de plus en plus insolente, concentrée entre les mains de quelques-uns qui ne se contentent pas d'avoir le pouvoir économique, mais aussi le pouvoir politique qui va avec. »*

Faisant le rapprochement entre le texte de Pascal Michard, la déclaration de Benoit Hamon et tout ce que j'ai pu entendre ou lire à l'occasion de ces 3 jours de rencontres, d'échanges, d'écoute, je ne peux que me demander quel rôle nous pouvons jouer pour que l'économie collective apporte vraiment une contribution à l'évolution du monde et à une inflexion nécessaire pour plus de solidarité et de justice.

Le contexte politique français n'est pas sans nous inquiéter sur les inégalités existantes, persistantes et en progression, sur les manques indubitables en matière d'éducation, de santé, de solidarité, et les exemples sont de plus en plus nombreux qui nous donnent à voir un pays qui ne sait plus sur quel pied danser. Le chaos dont parle Pascal Michard est bien là, entre les

¹ Pascal Michard – entretiens avec Jocelyn Maixent – L'autre, le risque et la complexité (libres conversations avec un Président mutualiste) – Édition de L'Aube – juin 2026

revendications justes et précises des jeunes, étudiants, lycéens et des réponses de l'État qui ne sont pas satisfaisantes, entre une expression de plus en plus inquiète de la progression de notre société et les incapacités à répondre à cette inquiétude, entre des clivages grandissants et des tensions de plus en plus fortes.

D'autres pays font des constats proches et cela n'est pas sans créer encore plus d'incertitude et d'inquiétude, dans un monde en mutation et en déconstruction, avec des comportements de certains chefs d'État qui ne respectent plus aucune règle, aucun engagement. Les 3 jours à Montréal nous ont montré que partout, nous sommes en recherche de solutions pour rééquilibrer la planète. Les crises diverses que nous traversons (écologique, sociale, économique, ...) sont autant de symptômes de dysfonctionnements que nous devons maîtriser et corriger. Nous devons pouvoir réparer ce qui est cassé au risque de ne plus pouvoir vivre ensemble. Les dystopies diverses qui ont alimenté notre imaginaire sur l'évolution d'une société divisée, sont, pour certaines une presque réalité. Nous nous faisons peur en les lisant, nous devons tout faire pour qu'elles ne se produisent pas.

Au cours de notre congrès, nous avons tenté de voir ensemble comment trouver de nouvelles pistes d'engagement², comment, à partir de nos expériences respectives, dans le respect de nos valeurs et de nos principes, tant dans nos entreprises de l'économie sociale que de l'économie publique, construire de nouveaux axes de développement plus respectueux de la planète et de ceux qui l'habite. Car vouloir « prendre soin du monde », ce n'est pas seulement intervenir sur un champ de nos vies, c'est savoir appréhender tout ce qui compose notre système, c'est comprendre que l'intervention sur un aspect conduira nécessairement à une modification dans un autre et qu'il y a alors à traiter de manière systémique tout ce qui fait nos existences. Alain Arnaud, lors de son intervention au congrès, en tant que président d'honneur du CIRIEC International a précisé : *« Il est en effet plus que jamais nécessaire de redonner au monde une stabilité en perdition, de redonner à nos sociétés un sens plus social et plus solidaire, avec des modèles économiques qui organisent le partage et la solidarité, qui respectent les droits humains et les droits sociaux, et qui préservent les biens communs et l'environnement. C'est une tâche qui s'avère aujourd'hui monstrueuse tant les rapports de force sont disproportionnés. Mais le pire n'est jamais sûr et nous devons avoir confiance en nous-mêmes, et en la capacité des individus à résister voire à se révolter. »*

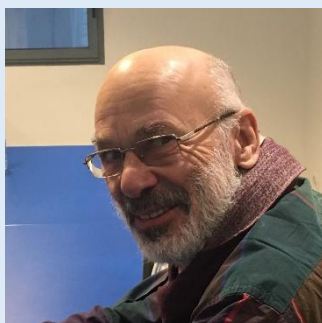
Nous devons poursuivre sans relâche notre travail de conviction qu'une autre société est possible, que d'autres relations humaines sont envisageables et continuer inlassablement à nous battre pour plus d'égalité, pour que la justice sociale devienne une réalité. Pour cela économie publique et économie sociale doivent plus que jamais œuvrer ensemble pour le bien commun et défendre une vision de société respectueuse de tous.

Au moment où nous aurons à nous prononcer sur l'évolution de notre pays, nous voyons naître encore plus d'inquiétude sur l'avenir politique et social avec un environnement où il semble que les valeurs humanistes que défend l'ESS sont mises à mal par des discours de division, d'ostracisme, de rejet. Il nous revient donc de réaffirmer notre certitude qu'une autre société est possible et de combattre toutes les formes de clivage.

L'économie collective est une réponse adaptée. Il nous revient de la faire vivre et de l'utiliser pour aller de l'avant.

² Voir le compte-rendu du 35^{ème} congrès du CIRIEC international : « prendre soin du monde, la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises publiques » dans la présente lettre

Accélérer la bifurcation dans les territoires avec l'agroécologie : des PAT pour une meilleure alimentation !



Adelphe de Taxis du Poët
Délégué général du CIRIEC-France

Les 21 et 22 septembre 2026, se sont tenues à Dijon les **quatrièmes « assises territoriales de l'agroécologie et alimentation »**³ réunissant plus de 1300 participants (900 à Montpellier en 2024), élus et agents territoriaux, entreprises, agriculteurs (bien trop peu nombreux), étudiants, acteurs de la société civile, chercheurs, porteurs de projets pour « mettre en commun leurs expériences, leurs compétences et leur engagement » (cf. [plaquette des assises](#)).

Heureuse initiative tant les impacts de l'agriculture et de l'alimentation sur nos sociétés sont majeurs qu'il s'agisse des inégalités sociales (16 % des français ne mangeaient pas à leur faim en 2022, 17 % de la population souffrait d'obésité en 2020), des conséquences environnementales (l'alimentation est responsable de 23 % de l'empreinte carbone, le taux de nitrates dans l'eau a augmenté de 6 % depuis 2020, pertes de biodiversité avec, par ex., la baisse de 36 % des populations d'oiseaux), des tensions sociales (conflits d'usage de l'eau, des sols, ...), des enjeux économiques d'une agriculture ouverte au libre-échange mondial.

A quoi s'ajoute la détresse des paysans – aux revenus écrasés par la grande distribution - face aux événements climatiques extrêmes, quand les expédients (méga-bassines, soutiens publics, course à la taille, ...) de court terme ne résoudront pas la « polycrise » actuelle. Et ce, alors que le parti-pris politique productiviste marque le pas (le solde commercial agricole se réduit mais reste excédentaire sauf vis-à-vis de l'Union européenne), malgré le détricotage des mesures de protection de la santé et de l'environnement et sa fragilisation par les tensions géostratégiques (explosion du coût des intrants – phytosanitaires, phosphates, énergie -, déstabilisation des marchés liée aux guerres en Ukraine ou au Moyen-Orient).

³ Organisées par l'association « terres en villes », créée en 2000, qui regroupe 32 collectivités locales, les acteurs territoriaux des systèmes agricoles et alimentaires et de la société civile. Elle a fondé, anime le Réseau national des PAT et assure le secrétariat permanent de ces Assises dont elle est un membre fondateur : <https://terresenvilles.org/>

Face donc au complexe agro-industriel, à la mal bouffe, à la pauvreté paysanne, au besoin de maîtriser et d'ancrer l'alimentation dans son territoire, la dynamique des projets alimentaires territoriaux⁴ (PAT) offre des espaces d'initiatives et de co-construction de projets territoriaux, pour explorer des voies plus durables répondant aux besoins des populations.

Au nombre de 448, ils concernent plus de 54 millions d'habitants, réunissent 317 000 exploitations, couvrent 75 % de la surface agricole utile française et 12 % des surfaces cultivées en agriculture biologique (7 % au niveau national), avec un taux de pesticides inférieur de 10 % et un taux de nitrates dans l'eau inférieur de 15 % aux moyennes nationales... mais la grande distribution (qui assure 80 % de la consommation alimentaire nationale dont près de la moitié est fournie par Carrefour et le Groupe coopératif « Centres Leclerc ») n'est présente que dans 28 PAT⁵. Enfin, les structures porteuses sont avant tout publiques (65 % EPCI, 20 % territoires de pays, 12 % communes ou départements), seuls 3 % sont portés par une association ou une chambre d'agriculture.

Les priorités des PAT s'inscrivent dans le cadre des ODD en faveur de la transition alimentaire et écologique : lutter contre la précarité alimentaire, sensibiliser à une alimentation saine, réduire le gaspillage, accompagner la transmission d'exploitations, créer des filières territorialisées, s'adapter au changement climatique, préserver la ressource en eau, développer les jardins partagés, l'agriculture biologique, l'agriculture urbaine, stabiliser les revenus paysans ...

Cette capacité de transformation est reconnue par l'Etat. Ainsi, la Stratégie nationale « alimentation, nutrition, climat 2025-2030 » (SNANC) publiée avec retard en février 2026 dont la qualité a été saluée par les acteurs en fait son troisième objectif opérationnel... avant d'en réduire progressivement les apports budgétaires. Cette situation, bien connue des acteurs de l'ESS, n'est en rien fortuite mais est significative de la difficulté de l'Etat à prendre en compte les dynamiques territoriales, le rôle des collectivités locales et des acteurs de la société civile. Elle montre, en creux, sa difficulté à face aux enjeux multiples, se montrer à la fois stratège, planificateur et investisseur de long terme.

Difficile de tirer un bilan de leurs impacts tant leur diversité⁶ (taille, ruraux ou urbains, objectifs, importance des moyens, portage politique, ...) est grande. Divers éléments quantitatifs ont été réunis en 2024 par le ministère de l'agriculture⁷ : sur 155 PAT, 1/3 mènent des actions avec le contrat local de santé, plus de 2000 agents de la restauration collective ont été formés, 42 000 personnes sensibilisées au gaspillage alimentaire, 395 000 à l'éducation à l'alimentation durable, 68 500 bénéficiant d'action sur la précarité alimentaire, près de 600 emplois créés ou maintenus, ... malheureusement, aucun élément consolidé concernant la qualité et le nombre de partenaires mobilisés ne semble disponible.

Disposer de crédits d'ingénierie (diagnostic territorial des besoins et des potentiels de production locaux ; analyse par filières ; ...), construire des partenariats larges (producteurs, mangeurs, distributeurs, citoyens, chercheurs, associations, ...) et les structurer (création de comités locaux de l'alimentation, signature de chartes d'engagement,...), faire de la commande publique et de la restauration collective un instrument de stabilité et de prévisibilité pour les producteurs locaux, organiser une aide alimentaire saine et diversifiée, se donner les moyens d'une évaluation

⁴ Créé par la loi d'avenir, de l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le PAT est « un dispositif qui a l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire pour faire face aux enjeux de transition agricole, alimentaire et environnementale ».

⁶ pour plus d'information le portail des PAT : <https://france-pat.fr/>

⁷ [C:\Users\User\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\4e6da760-e20f-4779-a3c6-3aaa8e31f998\Bilan_soutien_dÃ©ploiment_PAT_2025.pdf](C:\Users\User\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\4e6da760-e20f-4779-a3c6-3aaa8e31f998\Bilan_soutien_dÃ©ploiment_PAT_2025.pdf)

rigoureuse des impacts (outil de pilotage partenarial), sont quelques enseignements que tirent les porteurs de PAT.

L'absence d'implication de la grande distribution reste un frein majeur à la transformation du système alimentaire vers une alimentation saine. Ainsi, une connaissance plus fine et la recherche de la mobilisation des acteurs coopératifs du commerce associé et du monde agricole (bien souvent soumis à la dictature des industries agroalimentaires et ... les secondes aux premières) seraient bienvenues pour amplifier l'impact des PAT.

La permanence et la fiabilité du soutien politique et budgétaire de l'Etat favoriseraient le passage à l'échelle en donnant une plus grande visibilité aux acteurs des territoires, tout comme le renforcement des logiques de collaboration entre les différentes strates de l'organisation politico-administrative faciliterait la fluidité de la mise en œuvre des projets⁸.

Enfin, un dernier point, crucial pour l'agriculture française tant elle joue un rôle primordial : la politique agricole commune⁹.

La programmation à venir est soumise à la pression à la baisse par les Etats dits frugaux (qu'accompagne la France, souhaitant une diminution de sa contribution, répondant à la démagogie du Rassemblement national), et, au motif de la simplification de ses modes d'action et procédures, prévoit de rassembler, dans un grand tout, l'ensemble des instruments dédiés aux différentes politiques européennes, rendus plus largement à la main des Etats membres – sorte de « renationalisation », sans le dire, de ces politiques -.

Le risque est double, celui de voir le « pilier » « cohésion sociale » (notamment le FSE) faire les frais de la réduction du budget européen et celui de voir ces financements se concentrer sur les seuls sujets du soutien à l'agriculture productiviste¹⁰ au détriment d'actions structurelles d'organisation des territoires, d'adaptation au changement climatique, de la production d'une alimentation saine rémunérée à son juste prix...

Juste prix qui pose la question du pouvoir d'achat des citoyens et citoyennes, ouvrant les débats encore embryonnaires sur l'alimentation, bien commun, d'une part, sur la création d'une sécurité sociale alimentaire à caractère universel, d'autre part, nonobstant le problème primordial du partage de la valeur ajoutée entre capital et travail !

Pour conclure, la dynamique des PAT est une illustration de plus de la complexité – mais aussi des acquis - de la construction d'une politique au service d'une économie collective des besoins essentiels où les dimensions territoriale, de démocratie et d'équité sociales se confrontent à la complexité d'une architecture institutionnelle, de l'Europe aux territoires locaux, traversée par des logiques parallèles, voire divergentes et à des logiques de marché et d'accumulation capitalistes dérégulées, ce que souligne, à sa façon, la déclaration finale adoptée à l'issue des assises¹¹ que les organisateurs des Assises appellent à signer largement.... Mais au-delà de la complexité, les PAT montrent qu'il y a un chemin !

⁸ par ex., la ville de Montpellier souligne la nécessité de convaincre chaque économe de chaque lycée – dépendant du ministère de l'Education - de s'inscrire dans le programme, les contraignant à des arbitrages budgétaires sur des enveloppes rigides...

⁹ Question majeure car les « aides » de la PAC représenteraient environ 75 % du revenu des agriculteurs (cf Arnaud Bontemps « services publics ou barbarie » ed. La découverte)

¹⁰ Ce risque est loin d'être théorique quand le gouvernement français a choisi de ne pas plafonner les aides à l'hectare, favorisant les grandes exploitations, fidèle à sa logique de cogestion avec la FNSEA, de peu mobiliser le pilier «2 » dédié au « développement rural » car suppose aussi un co-financement national.

¹¹ <https://assises-agroecologie-alimentation.fr/declaration-des-assises-2026/>



5 au 8 octobre 2026

**Prendre soin
du monde**

la contribution
essentielle de l'économie
sociale et des entreprises



Retour sur le 35ème Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Placé sous le mot d'ordre « prendre soin du monde, la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises publiques », le congrès a réuni plus de 300 participants et plus de 70 intervenants et intervenantes d'une grande diversité d'origine, géographique (venant des deux Amériques, d'Afrique, d'Europe, ...) d'âge, de genre (sans toutefois atteindre la parité, ...), de statut (chercheurs, acteurs de l'ESS, représentants d'institutions publiques, financières, ...), autour de cette thématique structurante en phase avec l'identité du CIRIEC international : la coopération entre Etat et institutions publiques, notamment financières, acteurs et structures de l'ESS (dont les contours et formes sont largement tributaires des cultures nationales), chercheurs et scientifiques et, enfin, société civile.

Ce congrès s'est ouvert sur un diagnostic de l'état du monde, des menaces et défis que l'humanité doit relever, qu'il s'agisse des tensions géopolitiques et des risques de guerre qui s'accroissent, des conditions d'habitabilité de la planète remises en cause par le changement climatique ou des profondes fractures - sociales, démocratiques - causées, au sein de nos sociétés, par l'hégémonie mondiale du néo-libéralisme et d'un capitalisme financier internationalisé de plus en plus agressif, remettant en cause aussi bien les fondements de l'Etat social, la sécurité sociale, les services publics que les formes de travail salarié, fractures qu'amplifient les « progrès » (?) de l'intelligence artificielle.



Ainsi, **Alain Arnaud**, président d'honneur du CIRIEC International fait une présentation de l'état du monde, soulignant combien nous avons à redresser la trajectoire du monde actuel, en perdition et à redonner un sens plus social et plus solidaire pour défendre notre idéal démocratique, face à « un mythomane affairiste » au sud du Canada, « un ancien agent des services secrets soviétiques, devenu dictateur par les urnes » à l'Est de l'Europe, « des barbus moyenâgeux » au Moyen-Orient, qui voudraient imposer la charia partout dans le monde, « un autocrate particulièrement rusé » en Asie, « bien d'autres

autocrates et dirigeants farfelus » sur tous les continents.

Tous les intervenants de la séance d'ouverture soulignent la nécessité que ce congrès nous permette d'apporter notre pierre à l'édifice pour « prendre soin du monde », **Marc Picard**¹² soulignant que « ce qui distingue les sociétés est leur capacité à parler ensemble » et que les valeurs et principes de l'Économie sociale en lien avec les politiques publiques puissent être le soutien d'une véritable politique qui contribue à redresser notre monde en déséquilibre.



¹² Marc Picard : président du CIRIEC Canada



Jerôme Dupras, scientifique en chef du Québec, dans son intervention sur « la science au cœur de l'avenir du Québec » a ouvert les portes d'une meilleure connaissance des tenants et aboutissants d'une véritable politique d'innovation dans l'économie du Québec. Pour lui, la recherche permet des prises de décision publique et de lancer des mandats pour que la science devienne un indicateur et une aide à la décision publique. Il souligne l'importance du triptyque « Mesurer, Comprendre, Agir » au cœur de la démarche scientifique qui peut aider à construire des solutions. Le

rapport « perturbations à l'horizon » est éclairant à ce sujet¹³. Pour faire face à ces défis, pas moins de seize tables-rondes ou conférences ont été organisées, portant sur une large palette de sujets : résilience des structures publiques et sociales ; économie circulaire ; financements solidaires ; stratégies d'entreprise, durabilité et ESG ; gouvernance démocratique et participation citoyenne ; « care » et féminisme ; impacts des politiques publiques sur l'ESS ; transformation sociale, travail et formation ; rôles et place de la culture, du logement ; intelligence artificielle responsable, sont quelques-uns des sujets traités auxquels il faut ajouter de courtes et dynamiques présentations de travaux de recherche par de jeunes chercheurs ou chercheuses, pour le coup, principalement québécois ou québécoises.

S'il est impossible de retracer l'ensemble de ces riches échanges, quelques lignes de force peuvent être notées qui soulignent l'actualité de l'économie collective, caractérisée par la proximité, la non-lucrativité, la réponse à des besoins sociaux essentiels (santé, handicap, enfance, accès à l'emploi), voire l'adaptabilité, l'ensemble des crises systémiques actuelles ne pouvant être résolues par le marché mais par des démarches associant le « haut », l'Etat et le « bas », la société civile et ses acteurs, articulant un indispensable ancrage territorial et une gouvernance économique globale où l'Etat doit assurer ses fonctions de régulation, de prévention et de gestion des crises. La situation est, néanmoins, loin d'être uniforme, ce qu'ont montré les intervenants.

En Belgique, marquée par la cogestion de la Sécurité sociale, l'ESS apparaît comme un contre-pouvoir, un acteur intermédiaire, un vecteur d'innovation sociale (**Jean-Pascal Labille**¹⁴) et la mutualité, en défendant les droits sociaux, s'oppose aux dérives du capitalisme.

Jean-Pascal Labille considère que les corps intermédiaires entre l'État et le marché sont des acteurs d'innovation sociale. Par rapport aux crises actuelles, la crise démocratique, la crise sociale, la crise écologique, la crise économique, l'intelligence artificielle, il existe un mouvement capitaliste montant et dangereux. « Le modèle mutuelliste est un modèle antagoniste au modèle néo libéral ; l'ESS est une économie réelle, face à l'état qui devrait réguler (fixer les règles du jeu), prévenir (déterminants non médicaux), juguler les grandes crises ».



En Colombie (**Juan Fernando Álvarez**¹⁵, **José Pablo Puzino**¹⁶) et plus largement en Amérique latine, le secteur coopératif, né des crises (1929, ...) et soutenu par les gouvernements autoritaires, occupe souvent une place importante dans l'économie nationale mais souffre d'une absence de reconnaissance institutionnelle et de cohésion interne, et est souvent en conflit avec l'économie paysanne, elle-même peu présente sur le marché et plus tournée vers l'autosubsistance.

Au Mexique (**David Barkin**¹⁷), de nouveaux communs « territoires de vie » émergent s'appuyant sur les « anciens communs », fondés sur les traditions des peuples autochtones au profit d'une « économie écologique radicale », intégrant les innovations scientifiques et technologiques et transformant les conditions de la vie sociale, impliquant chacun, éradiquant chômage et exclusion.

¹³ <https://horizons.service.canada.ca/fr/2024/perturbations/index.shtml>

¹⁴ Jean-Pascal Labille : secrétaire général de l'Union nationale des Mutualités socialistes - Solidaris

¹⁵ Juan Fernando Alvarez : Président du Comité Scientifique - Ciriéc Colombia

¹⁶ José Pablo Puzino : Président de IAIES - CIRIEC-Argentine

¹⁷ David Barkin : Chercheur à l'Institut pour la prospérité durable et professeur émérite d'économie à l'Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico

L'ESS est aussi un moteur de la résilience. Ainsi, à la « faveur » de la guerre en Ukraine, son agriculture s'est transformée et les petites coopératives sont maintenant devenues la norme, nourrissent la population et contribuent, de façon majoritaire, aux exportations agricoles (**Sofiya Burtak**¹⁸) !

De façon moins dramatique, pour **Pascal Michard** (AEMA), la résilience comporte une dimension normative passant par la quantification des risques, mais repose surtout sur une dimension stratégique qui impose l'obligation de se transformer et de mettre en avant le lien humain pour passer de la réparation à la prévention, garantir durablement l'assurabilité des risques et protéger les adhérents.



Pour le mouvement Desjardins (**Jimmy Jean**¹⁹), la résilience présente également une dimension financière car elle est la capacité à faire face aux chocs des crises à l'heure où les besoins en investissements sont majeurs mais où leur financement se heurte à la concurrence des besoins de l'IA et à la chute des marges de manœuvre des Etats



Enfin, **Benoit Hamon**²⁰ nous interroge sur les propositions que nous pourrions faire pour la défense de la planète et la crise économique : Quelle action concernant la transition démographique ? Quelle alternative dans la révolution digitale ? Pour lui, c'est la fin de l'hégémonie occidentale qui fait que tout ne se décide pas dans le cadre de l'économie traditionnelle. La principale cause de tout cela est le capitalisme prédateur. Il y a une sécession des élites contre le vivant. Nous devons donc démontrer en quoi plus d'économie sociale peut permettre d'évoluer. Il considère qu'il faut réserver certains secteurs à l'ESS (petite enfance, communs, santé, ...) et que les acteurs de l'ESS privilégient les acteurs de l'ESS dans les relations commerciales. Il conclut en disant que « l'état est dysfonctionnel car en même temps que le gouvernement affaiblit l'ESS, il laisse se développer des inégalités comme ce que l'on peut voir avec les grands groupes financiers » ou lorsque le Ministère de la Défense vient voir ESS France pour la capacité de résilience de l'ESS face aux dangers géopolitiques.

Au travers de ces différentes interventions, il ressort que des changements sont nécessaires, une analyse et une approche politiques paraissent à nombre d'acteurs un passage indispensable. Ainsi, si la reconnaissance institutionnelle de l'ESS progresse, qu'il s'agisse de son champ, de son apport à l'économie ou de sa contribution aux politiques publiques, en ces temps de reculs violents, il est nécessaire de renforcer la vision transversale, et non plus sectorielle, de transformations et d'innovations sociale, économique et écologique que porte l'ESS, de faire valoir sa place dans les politiques publiques, de passer des pactes, dans les territoires mais aussi à tous les niveaux de l'action publique, entre l'ESS et l'Etat qui, de son côté, doit en reconnaître le potentiel transformateur, via la négociation et non la subordination. L'ESS doit s'affirmer « politique » sans être partisane, autonome pour être un partenaire et non un obligé. Cela implique de renouveler le combat politique au profit de biens communs (sécurité sociale élargie, santé, logement, ...), d'inventer de nouvelles formes de financement, de rechercher de nouvelles alliances avec les services publics, les media, les universités qui tous sont l'objet d'attaques frontales, de clarifier les lignes de fractures pour offrir une alternative de gestion démocratique des besoins à la société du chaos (**JP Labille**) et de violence actuelle.

En illustration de ces phénomènes de crise, **Julia Cagé**²¹, dans sa conférence finale, présenta son analyse de la crise de la presse, prise en étau entre les réseaux sociaux, la baisse de ses financements, l'emprise de quelques oligarques, les conséquences en termes de désinformation, de disparition du pluralisme et d'impact sur la démocratie. Pour répondre à cette crise, l'autrice propose un projet de nouveau statut de « société de



¹⁸ Sofiya Burtak : Présidente de la Rural Women Business Network (RWBK), association ukrainienne

¹⁹ Jimmy Jean : Vice-président, économiste en chef et stratège pour le Mouvement Desjardins

²⁰ Benoit Hamon : Président d'ESS France (la Chambre française de l'économie sociale et solidaire)

²¹ Julia Cagé : enseignante-chercheuse et économiste française - Professeure permanente en économie à l'Institut d'études politiques de Paris

media à but non lucratif », hybride entre la fondation (qui peut être détenue par un petit nombre de donateurs) et la société par actions, ouvrant la voie à la participation des salariés et des lecteurs, les apports des uns et des autres étant pondérés pour éviter la confiscation du pouvoir.

Pour finir, **Gérald Larose**²² tira les conclusions de ce congrès, notamment autour de cinq axes stratégiques adressés principalement aux acteurs de l'ESS : « être à l'affût des innovations sociales collectives locales, nationales et internationales », dans tous les domaines ; « élargir les espaces de créativité pour être en mesure d'ajuster ses stratégies et de développer des outils toujours plus adéquats et performants » ; « être encore plus présente aux mouvements de jeunesse » ; « traduire en feuille de route les principales propositions du présent 35^e congrès et s'engager à participer à son déploiement et à son suivi » ; enfin, « que tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire par leurs paroles, demeurent des aiguillons crédibles questionnant la légitimité de l'idéologie capitalo-économiste, par leurs engagements remettent en question la pertinence du modèle productiviste-consumériste insoutenable et par leurs actions, fassent la preuve qu'un modèle alternatif existe ».



Enfin, en parallèle de l'organisation du congrès, s'est tenue **l'assemblée générale du CIRIEC International** au cours de laquelle ses instances de gouvernance ont été renouvelées.



Ainsi, **Marc Picard** (président du CIRIEC Canada) est élu président du CIRIEC international pour deux ans renouvelables. Les Présidents d'honneur sont **Léopold Beaulieu** (CIRIEC Canada), **Alain Arnaud** (CIRIEC France), **José Luis Monzon** (CIRIEC Espagne). Trois vice-présidents ont également été élus : **Erich Haider**, (directeur général, Linz AG - Vice-Président du CIRIEC-Autriche), **Adoración Mozas Moral** (Président du CIRIEC-Espagne - Professeure, Université de Jaén-, **José Pablo Puzino** (Président de IAIES - CIRIEC-Argentine) et chaque section

est représentée par deux membres maximum à parité.

Au terme de ces trois jours, nous avons pu mesurer les travaux à mener pour tenter de « prendre soin du monde » et nous aurons sans doute à vérifier la capacité de l'économie collective à participer à un changement nécessaire mais qui se confrontera, sans aucun doute, à de nombreux obstacles dans un contexte où prédomine une économie prédatrice basée sur des valeurs d'individualisme.

Rappel du programme : [ICI](#)

²² Gérald Larose : travailleur social¹, syndicaliste et professeur québécois

11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC

**XI INTERNATIONAL
RESEARCH CONFERENCE
ON SOCIAL ECONOMY**

The Social and Solidarity Economy in the face
of global transformations and challenges to peace.

**SHARE YOUR
RESEARCH
WITH THE WORLD!**

**OPEN CALL –
CALL FOR PAPERS**

IMPORTANT DATES

- Submission of abstracts opens
September 1, 2026
- Deadline for abstract submission
November 1, 2026
- Notification of acceptance
January 31, 2027
- Conference 2027 – Bogotá
June 30, July 1 and 2, 2027

**WORLD CONFERENCE
CIRIEC 2027**

BOGOTÁ, COLOMBIA

**JUNE 30,
JULY 1-2, 2027**

**WE LOOK FORWARD TO
RECEIVING YOUR PAPER!**

Contribute to the international debate
and help us build solutions for a fairer,
more inclusive, and sustainable development.

**SUBMIT YOUR
ABSTRACT**

ORGANIZED BY: CIRIEC INTERNATIONAL

HOSTED BY: Pontificia Universidad JAVERIANA, Faculty of Environmental and Rural Studies

[EN SAVOIR PLUS...](#)



LES RENCONTRES DU MONT-BLANC 2027

**SAVE
THE
DATE**

Réservez ces dates !

**SSE
World Diplomacy
Forum**

LES RENCONTRES DU MONT-BLANC
by SSE International Forum

4 & 5 | FÉVRIER 2027

THÈME :
Qui veut (peut) financer l'ESS ?

11^e édition des journées de l'économie autrement

Coup d'envoi des Journées de l'Economie Autrement 2026 !

Face aux nouvelles menaces, quels combats mener ? ✂

Les crises ne se succèdent plus : elles se superposent. À l'urgence climatique et la stagnation économique s'ajoutent des tensions géopolitiques, des bouleversements technologiques, une défiance démocratique et des tentations autoritaires. Dans ce contexte instable et tendu, quels acteurs peuvent encore élaborer des réponses ? Et à quelles échelles ?

Pour en discuter, **Vincent Grimault**, rédacteur en chef à **Alternatives Economiques**, recevra :

- **Jérôme Durain**, Président de la région Bourgogne-Franche-Comté
- **Nathalie Koenders**, Maire de Dijon
- **Arnaud Miranda**, Politiste, docteur en théorie politique associé au CEVIPOF
- **Suzanne Gorge**, Directrice générale adjointe de Terra Nova, le think tank
- **Christophe Genter**, Directeur du Département des Investissements à impact à la Banque des Territoires

 **Vendredi 27 novembre**

 **9h45 - 11h15**

 **Palais des Ducs, salle des Etats**

 **Entrée libre**

 **<https://lnkd.in/enr29xNE>**

PROGRAMME DES JEA 2026

Le GSEF est ravi d'annoncer le lancement de son Observatoire des Politiques Locales d'ESS.



Une initiative du GSEF à laquelle le CIRIEC et le RTES contribuent

Dans un contexte de dépolitisation des enjeux associés à l'économie sociale et solidaire, il importait au GSEF de remettre au centre le rôle clé des pouvoirs publics dans le développement de l'ESS. Derrière la création de cet Observatoire, le GSEF porte une véritable ambition de donner une visibilité internationale aux initiatives prises par les autorités locales en faveur de l'économie sociale et solidaire et de créer un espace de partage et d'échange.

L'Observatoire se veut une ressource vivante et complète : des notes synthétiques rédigées par les acteurs, publiées en continu, des webinaires thématiques pour échanger sur les bonnes pratiques et une bibliothèque en ligne regroupant une documentation élargie. L'Observatoire devient une plateforme internationale de référence en matière de politiques dédiées à l'ESS. Grâce à un système de filtres, triez les contenus par continent et par thématique pour trouver en un clic les initiatives qui vous inspirent ! Visitez dès maintenant la page dédiée sur le site du GSEF.



Proposer une contribution : <https://www.gsef-net.org/fr/observatory/contribute>

A propos de l'Observatoire : <https://www.gsef-net.org/fr/observatory/about>

L'Udes vous invite à la première édition
de son

Université des employeurs engagés.

Mercredi 20 et Jeudi 21 janvier 2027

MGEN, 3 Square Max Hymans, Paris 15e



Au programme

Tables rondes inspirantes, ateliers pratiques et partages d'expériences concrets
pour faire bouger les lignes de l'engagement.

BLOQUER LA DATE

Le programme détaillé et l'ouverture des inscriptions vous seront partagés ultérieurement.



Élection présidentielle : les priorités de l'ESS

Retour sur l'événement de rentrée 2026 d'ESS France

L'ESS avance unie à l'approche de l'élection présidentielle

Mercredi 16 septembre 2026, l'Auditorium d'Aéma Groupe à Issy-les-Moulineaux a accueilli le temps fort annuel de plaidoyer d'ESS France. En partenariat avec Aéma Groupe, cet événement de rentrée a réuni dirigeants, élus et acteurs de terrain autour d'un constat partagé : pilier indispensable de la société française, l'ESS est l'économie qui traduit les droits formels en droits réels. Pourtant, ce mode d'entreprendre ne bénéficie pas encore du soutien suffisant de la part des pouvoirs publics pour pleinement réaliser la promesse républicaine.

À l'approche de la séquence budgétaire et à quelques mois d'un scrutin présidentiel déterminant, la soirée a été conçue comme un espace d'écoute active, où des représentants des institutions sont venus prendre la mesure des réalités du terrain, des obstacles freinant le développement des activités et des préconisations défendues par les réseaux de l'ESS.

[Voir le replay de l'évènement...](#)



Cet été, par quatre décrets publiés au Journal officiel, le Gouvernement a décidé de transférer 1,5 milliard d'euros de dépenses, et près de 1,7 milliard en intégrant l'effet de la fiscalité aujourd'hui prises en charge par la Sécurité sociale vers les mutuelles.

Un transfert d'une ampleur inédite, décidé sans véritable concertation préalable avec les acteurs concernés,

La Mutualité Française et l'ensemble du mouvement mutualiste se sont unanimement opposés à cette décision. Non par refus de l'effort collectif, mais parce que déplacer la facture vers les assurés sociaux, les entreprises et les patients dépourvus de mutuelle ne règle en rien le problème de la dépense.

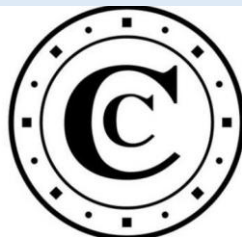
Rappelons-le : transférer une dépense ne la fait pas disparaître !

Cette décision intervient alors que la fiscalité appliquée aux contrats de complémentaire santé atteint déjà un niveau record en France : 16,12 % de taxes, quand elle est de 0 % en Allemagne.

La Mutualité Française demande que la fiscalité appliquée aux contrats responsables de complémentaire santé soit ramenée au niveau de celle des biens essentiels, soit 5,5

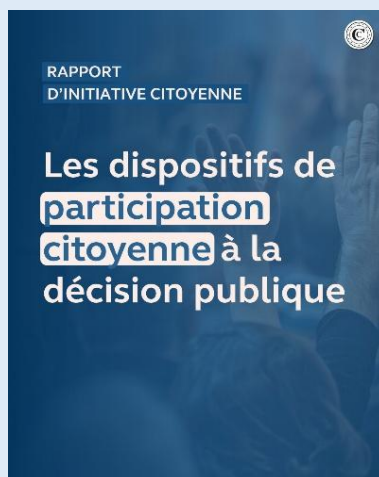
Parce que la santé n'est pas un produit de luxe et ne devrait pas être taxée comme tel





Comment mieux associer les citoyens à la décision publique ?

De l'information à la codécision, les dispositifs de participation citoyenne se sont fortement développés en France et à l'international ces dernières années.



Ce rapport, issu d'une enquête proposée lors de la campagne d'initiative citoyenne de la Cour en 2024, dresse un état des lieux de ces pratiques. La Cour constate notamment :

- ➡ Une multiplication des dispositifs, sans véritable cadre méthodologique partagé
- ➡ La nécessité de mieux capitaliser les outils, méthodes et bonnes pratiques déjà développés
- ➡ Un besoin de renforcer l'évaluation de l'impact de la participation citoyenne sur la décision publique
- ➡ L'importance de mieux expliquer les suites données aux propositions des citoyens et de clarifier l'articulation entre participation citoyenne et prise de décision publique

La Cour formule cinq recommandations afin de rendre ces dispositifs plus cohérents, plus lisibles et plus efficaces.

[!\[\]\(b73fbe1f68c0c0158be408bb873fa9d8_img.jpg\) **Découvrir le rapport complet**](#)



**HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
2035
2050

Administration et services publics : des services publics renouvelés pour mieux faire société

Les services publics sont l'un des fondements du pacte social français. Ils assurent la satisfaction de besoins essentiels que notre société a souhaité garantir à tous – être protégé, bénéficier d'une justice indépendante, se soigner, s'éduquer, se déplacer. Ils se sont historiquement développés par phases, notamment en réponse à des crises ou ruptures majeures : fragilité et consolidation de la IIIe République, « Grande dépression » dans le sillage de la crise de 1929, refondation par les travaux du Conseil national de la Résistance après la Seconde guerre mondiale, politiques inclusives après la montée du chômage dans les années 1970. Juridiquement, les services publics à la française reposent sur trois principes structurants et opposables (l'atteinte à ces principes est sanctionnée) : l'égalité, la continuité et l'adaptabilité, visant à la fois l'universalité de leur accès, mais aussi leur capacité à s'adapter en permanence au monde qui change.

Au gré des améliorations technologiques, les attentes des citoyens pour des services publics de meilleure qualité, réactivité, accessibilité et lisibilité se sont accrues. En réponse, le modèle français a profondément évolué : la numérisation a amélioré l'accès aux démarches et transformé l'organisation des services (comme avec le prélèvement à la source des impôts en 2019), tout en allégeant les démarches des citoyens (par exemple avec l'application France Connect et le principe « Dites-le nous une fois »). Cette numérisation a permis une amélioration de la qualité, mais a créé en parallèle un sentiment d'éloignement chez certains citoyens. La diminution du maillage territorial et la fermeture de services de proximité ont accru les distances géographiques pour ceux qui recherchent un échange en direct : un quart des Français déclarent rencontrer des difficultés d'accès aux services publics et 40 % ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé. Le paradoxe relevé par le baromètre Delouvrier chaque année est : une satisfaction relativement élevée des usagers pour les services publics pris individuellement, qui coexiste avec une opinion générale sur les services publics dégradée. Le développement de services numériques permet des gains d'efficacité, mais révèle aussi des vulnérabilités, pour ceux qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques ou parce qu'il peut priver d'accompagnement face à la complexité administrative ...

[VOIR LA PUBLICATION...](#)



Manifeste pour la civilisation européenne des Lumières

Sous la direction de Gilbert Deleuil et Pierre Bauby

Introduction

L'Union européenne traverse un moment de vérité. Le retour de Donald Trump, les fractures du multilatéralisme, l'agression russe contre l'Ukraine, les dépendances technologiques, énergétiques et militaires, ainsi que la montée des populismes et des régimes illibéraux obligent les Européens à revisiter leur histoire et à clarifier leur ambition.

Depuis 1945, notre continent a vécu sa reconstruction dans la paix, la dynamique d'un projet européen *sui generis* et sous deux grands cadres successifs de pensée économique : d'abord le compromis keynésien, économique, social et productif de l'après-guerre, puis le tournant néolibéral fondé sur la « libération des forces du marché » et la mise en concurrence généralisée à partir des années 1980. Nous faisons désormais l'hypothèse qu'un troisième moment s'ouvre, plus brutal encore, marqué par le recul de la démocratie et de l'État de droit et par des risques sur le projet européen lui-même. Les polémiques suscitées dans l'Union Européenne (UE) par le discours de J. D. Vance à Munich en février 2025, ou encore les débats croissants autour du la contestation de l'État de droit, illustrent cette nouvelle phase de tension.

Cependant, l'UE compte plus de 450 millions d'habitants en 2025 (700 millions d'habitants, hors la Russie, pour le territoire de l'Europe « géographique ») et demeure l'un des premiers ensembles économiques, normatifs et culturels du monde. Rappelons que les Etats- Unis ne comptent que 350 millions d'habitants... Son défi n'est donc pas d'inventer ex nihilo une puissance introuvable, mais de retrouver sans complexes la conscience de ses propres racines, de ce qu'elle a apporté à l'histoire humaine, de reconnaître lucidement ses contradictions, puis de se réorganiser pour affronter les périls contemporains.

Ce manifeste défend deux idées simples et déclare une urgence : l'Europe des Lumières n'est ni un vestige à vénérer ni un bloc à condamner, mais une civilisation sans cesse en réinvention pour qu'elle puisse continuer à porter ce qu'elle a produit de meilleur — la raison critique, les droits fondamentaux, la démocratie, l'émancipation, la protection sociale et la recherche d'une prospérité partagée. Il y a urgence car les nouveaux impérialismes russe, américain et chinois sont à l'offensive et menaçants.

I - Affirmer avec fierté l'originalité et la fécondité de la voie européenne

L'Europe a occupé pendant plusieurs siècles une position centrale dans l'histoire du monde. Entre la Renaissance et la révolution industrielle, elle a concentré une exceptionnelle convergence de transformations scientifiques, techniques, artistiques, politiques et intellectuelles. De l'imprimerie aux grandes découvertes, de la révolution scientifique aux premières formes de gouvernement représentatif, elle a donné naissance à une civilisation originale, fondée sur la circulation des idées, des œuvres, des savoirs et des controverses. Cette dynamique s'est nourrie de multiples héritages — indo-européen, gréco-romain, judéo-chrétien, humaniste — mais elle a surtout créé une méthode : soumettre les croyances, les pouvoirs et les traditions à l'examen critique.

C'est cette méthode, plus encore qu'un corpus figé, qui constitue le cœur des Lumières.

Avec les Lumières, l'Europe a promu la raison contre la superstition, l'autonomie du sujet contre la soumission aux autorités de droit divin, et l'éducation contre l'ignorance. De Descartes à Kant, de Spinoza à Diderot, de Montesquieu à Condorcet, elle a forgé les principes de la critique rationnelle, de l'universalité du droit, de la séparation des pouvoirs, de la liberté de conscience, de la perfectibilité humaine et de la justice sociale, de l'éthique humaniste. Dans le même mouvement, elle a inventé les formes modernes de l'État de droit, de la démocratie représentative, de la citoyenneté et de la République. Elle a également contribué à faire émerger l'économie moderne, l'entreprise, la concurrence, la propriété privée, puis, sous l'effet des luttes sociales et politiques, la protection des travailleurs, les services publics ainsi que l'économie sociale, le suffrage universel et l'État-providence. L'Europe a donc été un laboratoire majeur de la modernité politique, économique, sociale et intellectuelle.

Mais cette fécondité n'a jamais été « pure ». La même Europe, qui a proclamé l'universel, a aussi pratiqué l'esclavage, la colonisation, l'exploitation d'ouvriers sans droits, les rivalités impériales et la prédation des ressources. La centralité européenne s'est accompagnée de rentes de domination, d'inégalités massives et d'une accélération historique de « l'anthropocène ».

Le continent a aussi engendré, pour le meilleur et pour le pire, le libéralisme, le socialisme, la social-démocratie, mais aussi totalitarismes fasciste, nazi et communiste... Les deux guerres mondiales ont constitué un quasi-suicide de l'Europe.

Pourtant, de cette catastrophe est né un sursaut. La réconciliation franco-allemande, la construction européenne, l'économie sociale de marché (faisant coexister à côté de l'économie capitaliste privé, un important secteur public ainsi qu'une économie sociale et solidaire), l'État-providence et les Trente Glorieuses ont démontré qu'une voie européenne était possible. Une voie post-impériale, démocratique et solidaire. Depuis 1945, l'Europe a connu une paix sans précédent entre ses principaux États, bâti un vaste marché intégré, élevé les niveaux de vie grâce à des économies prospères et consolidé des droits sociaux et civiques les plus avancés du monde.

II - Affronter lucidement les critiques de la civilisation européenne

Si l'Europe veut rester fidèle à ses principes, elle doit d'abord accepter la critique. Les contestations venues du dehors comme du dedans ne sont pas toutes équivalentes, mais elles ne peuvent pas être balayées d'un revers de main.

La critique anticoloniale puis décoloniale rappellent le décalage persistant entre l'universalisme proclamé et les pratiques historiques de domination. Elle souligne le « double standard » par lequel l'Europe a longtemps justifié l'égalité et la liberté pour elle-même tout en les refusant à d'autres peuples, aux femmes, et à des catégories entières de travailleurs ou de colonisés. Cette critique met en lumière l'eurocentrisme, le racisme, les logiques impériales et l'oubli de la pluralité des trajectoires historiques. Elle oblige à distinguer l'universalisme comme exigence d'émancipation de l'universalisme comme masque de domination.

Cela étant, les pays d'Europe n'ont pas inventé l'esclavage, ils l'ont eux-mêmes subi et l'ont aboli bien avant d'autres. De même, ils n'ont pas inventé la colonisation et d'autres pays l'ont largement pratiqué, sans parler du racisme, attitude éminemment détestable mais largement répandue et depuis longtemps légalement prohibée en Europe. Mais l'Europe, rejointe et parfois précédée, par les États-Unis, et grâce aux valeurs des Lumières, aura inventé la prohibition de l'esclavage, la décolonisation, l'antiracisme et le multilatéralisme dans les relations entre États ! C'est là que réside notre génie propre ! Enfin, si l'on peut légitimement considérer que l'Europe a « inventé » le capitalisme, caractérisé par le développement des forces productives dans le cadre d'une appropriation privée des moyens de production et d'une économie de libre-échange, elle a aussi inventé le socialisme, le communisme, la social-démocratie et l'économie sociale de marché !

Les critiques internes sont tout aussi décisives. Elles visent la bureaucratie, l'impression de dépossession démocratique, la dilution des souverainetés, l'impuissance face aux crises, ou encore l'écart croissant entre institutions et citoyens. Une partie de ces critiques est instrumentalisée par les populismes, mais une autre renvoie à des faiblesses réelles. À partir des années 1970, l'épuisement du compromis fordiste a ouvert la voie à une longue séquence néolibérale. L'intégration européenne s'est approfondie, notamment avec l'Acte unique et Maastricht, mais sans construire en parallèle une souveraineté politique, industrielle, énergétique et militaire en pleine cohérence et sans harmonisation des prélèvements obligatoires...

Il en est résulté une croissance souvent plus faible, des désindustrialisations, des fractures territoriales, une vulnérabilité accrue aux chaînes de valeur mondialisées, du chômage, le

déclassement social, l'arrêt de « l'ascenseur social » et un sentiment d'abandon dans des pans entiers des classes populaires et moyennes.

Une critique plus radicale encore, qui « surfe » sur nos difficultés : ce n'est plus seulement la contestation de l'État social ou de l'intervention publique, mais celle de l'économie libérale et de la démocratie libérale. Autour de la galaxie trumpiste, d'une partie des droites illibérales et de certains courants techno-libertariens, se dessine une vision « post-libérale » dans laquelle la liberté économique des plus puissants prime sur l'égalité civique ; l'État de droit est accusé d'entraver l'efficacité ; l'État n'est maintenu que dans ses fonctions de contrôle, de surveillance, de sécurité et de domination. Le marché concurrentiel n'est plus l'horizon principal : l'objectif devient le monopole, pour produire d'énormes rentes financières et s'appuyer sur la puissance technologique, informationnelle et parfois militaire. Dans cette perspective, l'Europe — avec ses réglementations, son attachement aux droits fondamentaux, son pluralisme : son modèle social et environnemental — apparaît comme un obstacle. Le discours du vice-président américain, J.D Vance, à la conférence internationale sur la sécurité à Munich en février 2025 comme la « *National Security Strategy of USA* » de fin 2025 ou la menace explicite sur le Groenland en janvier 2026 montrent sans détour l'agressivité nouvelle des Etats Unis vis-à-vis de l'UE. Le risque, pour les Européens, n'est plus seulement le déclin relatif : c'est la vassalisation stratégique, économique, numérique et militaire, face à des empires qui assument de moins en moins les règles communes et de plus en plus les rapports de force.

La crise financière de 2008, la pandémie de 2020, la guerre en Ukraine depuis 2022, la nouvelle donne américaine de l'administration Trump et les chocs énergétiques ont révélé à la fois la fragilité de ce modèle et la capacité de l'Union européenne à réagir lorsqu'elle accepte de mutualiser ses moyens et de parler d'une seule voix.

Aujourd'hui, face aux défis existentiels qui nous menacent frontalement l'Union Européenne ne peut plus tergiverser.

« Être à la table ou être au menu ? », la formule du Premier ministre du Canada à Davos en janvier 2026 nous place au pied du mur. Il est nécessaire et urgent de construire et d'incarner une « nouvelle voie » entre Européens et avec des nations qui, sur d'autres continents, souhaitent elles-aussi avancer sur la voie

III - Forger une nouvelle et vitale ambition collective

Enjeu : ni revenir au monde d'hier, ni s'abandonner à l'imitation des puissances dominantes.

L'Union Européenne doit dépasser le néolibéralisme sans basculer dans le post-libéralisme autoritaire. Elle doit retrouver une capacité d'action fondée sur une articulation renouvelée entre économie publique, économie privée et économie sociale et solidaire, afin de répondre concrètement aux besoins individuels et collectifs. Cela implique de défendre sans ambiguïté l'état de droit, la démocratie pluraliste, la liberté de la presse, l'indépendance de la justice, la transparence de la décision publique, la régulation des puissances économiques, la confiance dans la science et l'engagement environnemental. L'action publique ne doit être ni bureaucratique ni impuissante : elle doit être stratégique, expérimentale, évaluée, décentralisée quand il le faut, ferme quand c'est nécessaire, et toujours orientée vers l'émancipation individuelle et collective. Une UE unie sur l'essentiel et respectueuse de la diversité de ses nations, de ses langues, de ses cultures et de ses trajectoires, peut seule rendre à ses citoyens la confiance et répondre aux populismes qui, eux, se nourrissent des méfiances.

Cette réinvention suppose une montée en puissance européenne. À 27, l'unanimité devient souvent paralysante : il faut donc assumer des coopérations renforcées, des coalitions d'Etats volontaires, une Union Européenne à géométrie variable lorsque c'est nécessaire, y compris avec des pays hors de l'UE tels que la Grande-Bretagne ou le Canada, et assumer des investissements massifs sur des compétences et des secteurs d'indépendance stratégiques.

La défense est désormais une priorité centrale, car la paix ne peut plus être tenue pour acquise sur le continent. L'Union et/ou les Etats volontaires doivent investir massivement dans une base industrielle et technologique de défense autonome, capable de compléter puis, si besoin, de suppléer un soutien américain devenu incertain. La souveraineté numérique doit devenir un autre pilier : infrastructures, données, semi-conducteurs, cloud, cybersécurité, intelligence artificielle et plateformes ne peuvent plus relever d'une dépendance quasi structurelle à l'égard d'acteurs extra-européens.

L'énergie, la santé, les matières premières critiques, l'agriculture durable, la recherche, l'enseignement, la culture et les écosystèmes doivent eux aussi être traités comme des biens stratégiques.

Pour ne pas basculer vers des régimes autoritaires et populistes, l'UE doit également et impérativement, en lien avec les Etats qui la constituent, répondre aux préoccupations concrètes, celles des citoyens : sécurité, justice, maîtrise des migrations, pouvoir d'achat, accès aux soins, maintien du modèle social et réduction des fractures territoriales.

Enfin, l'UE est conduite, par la force des choses et pour ses intérêts propres, à redéfinir sa stratégie internationale. Sans renier ses alliances historiques, elle ne peut plus se penser comme simple arrière-base d'une puissance américaine dont les priorités se déplacent vers le Pacifique et dont certaines fractions idéologiques contestent désormais explicitement les principes mêmes de la démocratie européenne. Elle doit inventer une forme de non-alignement actif, fidèle à ses valeurs mais lucide sur les rapports de force, capable de coopérer avec un monde pluriel sans se laisser subordonner. Son objectif ne doit pas être de dominer à nouveau, mais de ne pas être dominée ! Cela suppose de défendre un multilatéralisme refondé, plus représentatif des réalités contemporaines, plus attentif aux équilibres Nord-Sud, plus crédible en matière climatique, commerciale et sécuritaire. L'Europe dispose pour cela d'atouts considérables : son poids économique, sa capacité normative, ses traditions diplomatiques, son tissu scientifique et culturel, et surtout la force toujours mobilisable de ses valeurs lorsqu'elles cessent d'être des slogans pour redevenir des principes d'action.

Conclusion

L'Union Européenne est menacée dans ses valeurs mêmes comme dans son existence politique par des attaques venues de l'extérieur comme de l'intérieur.

Une Europe des Lumières forte serait plus que jamais d'actualité face aux différents obscurantismes qui sévissent dans le monde : islamiste, évangélique millénariste, hindouiste radical et, maintenant, « Lumières sombres ». Mais, l'Union européenne avec ses valeurs universalistes gêne les autocrates ou illibéraux de tout bord : russes, chinois et, au sein même des pays « occidentaux », elle se trouve en butte aux nationaux souverainistes, très puissants sur notre continent, ainsi qu'aux techno-fascistes de la Silicon Valley ! ...

De nombreuses autorités morales et intellectuelles ont actionné la sonnette d'alarme (par exemple MM Draghi et Letta dès 2024 ...) sur le risque d'un grave déclassement de l'UE.

La question posée à l'Union Européenne est désormais existentielle.

Soit elle accepte sa marginalisation progressive, sa fragmentation politique et sa vassalisation stratégique ; soit elle retrouve le sens de son histoire, assume en les surmontant ses contradictions, et se donne les moyens d'agir à la bonne échelle. Les valeurs des Lumières, notamment l'esprit critique et la dignité de la personne, les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit ainsi que la prospérité partagée, ne sont pas des acquis définitifs. Ce sont des conquêtes fragiles, sans cesse menacées, qui ne survivent que si des peuples décident de les défendre et de les renouveler.

L'Union Européenne n'a pas vocation à redevenir le « centre du monde », son passé colonial a été entièrement revisité et autocritiqué ; elle doit plutôt devenir un foyer exemplaire de civilisation politique, capable de montrer qu'il est possible de conjuguer liberté et justice, innovation et protection, puissance et droit, diversité et unité. En ce sens, au moment où, embusqués derrière le national-populisme, des intellectuels américains encore plus dangereux n'hésitent pas à se présenter comme hérauts des « *Lumières sombres* », défendre, réinventer et redéployer l'Europe des Lumières n'est pas une nostalgie : c'est une nécessité vitale. Si elle veut éviter de subir l'histoire, l'Europe doit redevenir une volonté collective. Les Lumières ne sont pas seulement un héritage ; elles sont encore, pour notre temps, le bon choix et le bon courage !

A l'heure où les grandes puissances, la Russie et les Etats-Unis, fondatrices de l'ordre international de l'après-guerre, foulent au pied la charte de l'ONU, l'UE pourrait devenir un modèle pour le monde, celui d'un espace de paix, de prospérité et de démocratie où les nations peuvent s'entendre en laissant les armes au vestiaire.

[VOIR LE TEXTE INTEGRAL AVEC LES ANNEXES : ICI](#)



ACTUALITES DE GALILEE.SP

**Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques**
<https://galileesp.org/>

L'externalisation des services publics en 2025

21 juillet 2026

Par **François ECALLE**, ancien haut-fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances,
Président de **FIPECO**

L'externalisation consiste, pour une administration comme pour une entreprise, à transférer l'exercice d'une fonction à un organisme tiers. Entre l'achat de services de gardiennage et la concession d'une autoroute, elle prend des formes très diverses dans les administrations. Cette note a pour objet de mesurer l'ampleur de l'externalisation en France et dans les autres pays européens en 2025, quand elle passe par des commandes publiques, puis d'en présenter les avantages et inconvénients.

L'observatoire économique de la commande publique a recensé 223 000 marchés pour un montant total de 233 Md€ en 2024 mais il n'est pas sûr que ce recensement permette de faire des comparaisons internationales fiables. Les achats de biens et services des administrations publiques en comptabilité nationale peuvent en revanche être comparés. Ils s'élevaient à 262 Md€ soit 8,8 % du PIB en 2025 en France. Il est également possible de comparer un taux d'externalisation défini comme le rapport entre ce montant et celui des dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations publiques. En 2025, seuls deux pays (la Belgique et Chypre) avaient un taux d'externalisation plus faible que celui de la France (39 %). Ce taux était nettement plus élevé dans les administrations publiques locales (57 %) que dans les administrations centrales (28 %).

L'externalisation est plus coûteuse que la production de services en interne dans la mesure où le coût du capital des entreprises privées est plus élevé que celui des administrations. Les entreprises privées peuvent toutefois être plus flexibles, plus innovantes, plus spécialisées et, au total, moins coûteuses et plus efficaces si elles sont soumises à une concurrence suffisamment forte. Comme le souligne Jean Tirole, « *l'objectif de la commande publique, quel qu'en soit le montant, est avant tout de satisfaire un besoin identifié en parvenant à la meilleure performance en termes de coût et de services ou fonctionnalités attendus. Charger la commande publique d'atteindre des objectifs sociaux, environnementaux ou d'innovation est inefficace* ». Or, d'une part, l'administration est trop souvent incapable d'identifier ses besoins lorsqu'elle passe un marché et, d'autre part, de multiples critères de choix autres que le prix ont été introduits dans le code de la commande publique. L'efficacité des achats publics reste donc trop souvent insuffisante.

L'externalisation ne doit pas être recommandée ou proscrite par principe mais doit faire l'objet d'analyses au cas par cas de ses avantages et inconvénients en tenant compte du processus de mise en concurrence. Cette conclusion vaut pour les marchés de conseil en stratégie, qui ont récemment défrayé la chronique, comme pour les autres.

[LIRE LA SUITE...](#)

HISTOIRE D'UNE SUPERCHERIE



Jérôme Saddier
Président de Coop.fr
Président du Crédit Coopératif

Les **#mutuelles** sont depuis plus de 150 ans celles qui ont inventé la protection sociale collective et solidaire : fondatrices de la prévoyance avec un revenu de remplacement en cas de maladie ; promotrices du principe « à chacun selon ses besoins, à chacun selon ses moyens » ; innovatrices en matière d'offre de soins ; pionnières en termes de prise en charge notamment en matière d'orthogénie ; engagées dans la démocratie sanitaire grâce à la participation citoyenne ; préservées de la course au profit du fait de leur modèle non lucratif qui ne rémunère aucun actionnaire. Depuis trente ans le piège s'est refermé : importation dans la loi de leurs pratiques solidaires mais soumission à des règles de marché ; de ce fait imposition à des taxes de plus en plus importantes dont elles étaient exemptes grâce à leurs pratiques solidaires et non sélectives ; transferts massifs, opportunistes et sans cohérence de remboursements depuis l'Assurance maladie pour préserver ses comptes en grevant ceux des complémentaires. Résultat : les mutuelles sont devenues le bouc émissaire commode du renchérissement inéluctable de la protection sociale dans un modèle français exigeant et généreux (qui continue d'être le patrimoine incontesté de nos concitoyens). On leur tape dessus à cause de leurs cotisations qui augmentent naturellement puisqu'elles se doivent d'être à l'équilibre. Certains prétendent même les abattre à petit feu pour les remplacer par une « grande sécu » qui aurait bien du mal à faire autant voire mieux sans plomber les déficits sociaux. La « grande sécu » est en fait la voie ouverte à la marchandisation finale de la protection sociale, dont le périmètre et la régulation seraient soumis à de seuls impératifs de finances publiques. Je soutiens avec conviction et fermeté la campagne de la FNMF - Fédération Nationale de la Mutualité Française pour mettre fin à cette dérive et conclure un pacte responsable entre tous les acteurs de la protection sociale pour lui permettre d'affronter les défis démographiques et technologiques, de répondre aux attentes nouvelles en matière de protection, et d'organiser un système équilibré en matière de responsabilité et de financement.



LES CONVICTIONS D'UN ASSUREUR MUTUALISTE SUR L'ÉPARGNE



Directeur général d'AEMA Groupe

J'ai porté les convictions d'assureur mutualiste d'**Aéma Groupe** sur la question brûlante de l'épargne, à l'occasion d'**Eurofi**, LE forum européen de toute l'industrie financière. Le moment n'était pas anodin : les projets de réglementation sensibles s'accumulent (SIU, RIS), et les 10 000 milliards d'euros d'épargne privée des européens aiguisent de nombreux appétits, alors que les États n'ont plus d'argent.

Autour d'une table ronde rassemblant **Philippe Guyonnet Dupérat** (Trésor) et **Petra Hielkema** (EIOPA), j'ai donc tenu à rappeler quelques vérités sur le rôle des assureurs dans la protection des épargnants :

- ☒ Grâce à leur savoir-faire, les assureurs sont les seuls à savoir concilier aujourd'hui performance financière, liquidité des fonds et sécurité de l'épargne investie. Cette garantie de sécurité, très attendue par les épargnants en France, a une valeur énorme : elle a représenté plus de 100 milliards d'euros au moment du Covid ou du déclenchement de la guerre en Ukraine.
- ☒ Contrairement aux idées reçues sur l'épargne « improductive », c'est près de 70% de nos fonds que nous investissons aujourd'hui dans des actifs d'entreprises, les 30% restants soutenant les dettes d'états européens qui en ont besoin pour défendre leur souveraineté financière. Et les initiatives Tibi, qui pourraient d'ailleurs s'étendre au niveau européen, montrent que nous savons répondre à l'appel de l'Etat pour soutenir des filières stratégiques.
- ☒ Et les nouvelles réglementations ? En la matière, je crois que le mieux est l'ennemi du bien. Le dialogue de place a suffi ces dernières années à faire baisser les coûts facturés à l'épargnant. Quant à la paperasse, elle noie les clients d'informations plus qu'elle ne les éclaire. Surtout, je vois que la construction de la réglementation, qui nous accapare des années durant, peut nous faire oublier une actualité plus essentielle : celle de la crise financière qui vient, et qui sera, elle, le prochain vrai test de confiance pour les épargnants et pour l'investissement en Europe. Et dans cette épreuve-là, la présence d'un secteur d'assurance mutualiste puissant est une force de stabilisation pour l'Europe.

**Jean-Dominique Giuliani**

Président de la fondation Robert Schuman

Edito Lettre n°1169 du Lundi 28 septembre 2026

Alors que les présidents chinois et américain tentent de réguler leur compétition, les Européens craignent de faire les frais de cette paix armée. Dirigée d'une main de fer par un parti communiste auquel tous les dirigeants – président compris – doivent prêter allégeance, la Chine a décidé de redevenir la première puissance du monde (d'ici 2049). Elle le fait de manière autoritaire et efficace. Pour cela elle a développé une stratégie particulièrement prédatrice. Les entreprises chinoises sont massivement subventionnées (au moins 5 fois plus que chez nous) à plusieurs titres (crédit, impôts, etc.) et ne sont pas soumises aux mêmes exigences de rentabilité. Les autorités les poussent par tous les moyens à conquérir des parts de marchés occidentaux, objectif prioritaire dont les conséquences se traduisent par de véritables désastres industriels chez nous. A son apparent dynamisme elle ajoute en outre nombre d'obstacles au commerce venu de l'extérieur. Les constructeurs automobiles allemands en sont un exemple. S'ils ont cru longtemps exploiter le marché chinois, leurs technologies et l'électrification forcée des fabricants chinois en font des compétiteurs inégaux sur le marché européen. La Chine fabrique désormais près de 40% des produits manufacturés mondiaux. Ses exportations vers l'Europe ont augmenté de 40% en 7 ans pendant que nos exportations vers elle diminuaient de 30%. Les citoyens européens ont abusé des produits bon marché, qui soutenaient artificiellement leur pouvoir d'achat et menacent désormais l'économie européenne tout entière. Les « petits colis » ont ainsi causé de gros dégâts. Le déficit commercial annuel de l'Europe avec la Chine atteint 360 milliards € par an, soit 1 milliard € par jour. Tous les Etats membres affichent un déficit commercial avec elle. L'industrie européenne paie, en effet, le prix fort face à cette concurrence déloyale et agressive. Elle menacerait un tiers de ses emplois, soit 30 millions !

L'Union européenne tente de réagir et surtout de se doter d'instruments plus efficaces pour stopper cette hémorragie. La préférence européenne, notamment pour les marchés publics, commence enfin à trouver des adeptes. Un « Accélérateur industriel » est en voie de négociation entre les Etats membres, qui disposent déjà d'un « instrument anti-coercition » qu'ils hésitent encore trop à utiliser par peur des représailles. Une exigence de « Made in Europe » voit timidement le jour. Et l'Union négocie tous azimuts de nouveaux accords commerciaux ailleurs dans le monde mais aussi en Asie. Après le Canada, le Mercosur, le Mexique, l'Australie, l'Inde et l'Indonésie, elle traite avec les Philippines, la Thaïlande et la Malaisie.

Ce sont des avancées importantes. Elles demeurent pourtant insuffisantes et l'on se prend à espérer que le prochain sommet européen des 15 et 16 octobre adoptera enfin une attitude plus ferme. Il s'agira, en effet, de durcir les mesures antidumping déjà adoptées, d'interdire les « usines tournevis » qui s'installent au sein du marché unique pour vendre des produits chinois, d'augmenter plus rapidement les droits de douane à due concurrence des barrières chinoises à l'entrée des produits européens.

L'urgence est de se protéger d'une prédation délibérée sans se fermer pour autant aux échanges. Puisse l'Europe apprendre plus vite le rapport de force et entamer avec l'Empire du milieu une vraie négociation.

Une autre justice pour les activités économiques



Jean Philippe Milesy

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
Membre du Conseil d'administration du CIRIEC-France

Alors que le JDD vient de publier un dossier à charge contre les associations, un récent entretien avec Bertrand Dubujadoux, président du Conseil national des greffiers des Tribunaux de commerce, aux Nouvelles Publications du 18/09/2026, nous invite à poser la question des évolutions en cours et de celles souhaitables de ces juridictions.

Anciennes formations consulaires, les Tribunaux de commerce ont à connaître des litiges entre commerçants au sens élargi de sociétés et notamment de leurs procédures collectives. Depuis le 1er janvier 2025, dans le cadre d'une expérimentation de quatre ans menés jusqu'au 31 décembre 2028, douze tribunaux de commerce ont été transformés en Tribunaux des activités économiques (TAE). Dans un élargissement de leurs compétences, ces TAE ont notamment à connaître des procédures collectives concernant les associations. Cette dévolution nouvelle nous amène à nous interroger sur ce que cette évolution signifie et au-delà à poser la question de la nature même de ces juridictions et de leur environnement.

Pour connaître des procédures des associations, il est nécessaire d'en appréhender les principes et les ressorts qui diffèrent puissamment de ceux des entreprises ordinaires que traitent les TC et les TAE. Outre cette méconnaissance qu'ont une très large majorité des juges consulaires, on ne peut s'empêcher de poser une question politique.

Les groupements professionnels qui désignent en leur sein les juges consulaires sont issus ou partagent les positions des organisations patronales. Or celles-ci ont jusqu'à présent marqué leurs réticences, voire leur hostilité à tout ce qui n'est pas le modèle dit conventionnel d'entreprises. Un rapport ancien, mais jusqu'à présent jamais démenti, du jeune MEDEF sur la concurrence en Europe déniait toute légitimité à « *l'économie dite (sic) sociale* » et ne vouait les associations qu'aux œuvres charitables. Dans ce rapport l'ESS, dont les associations, était en bonne compagnie car toutes les initiatives économiques des collectivités locales étaient pareillement délégitimées.

Ce rapport signifiait la revendication par le MEDEF (et ses proxi) d'un monopole de la création de richesses, tout autre entrepreneuriat étant donc parasitaire. Le patronat voulait bien de la concurrence, mais de « *la concurrence du même* » pour reprendre l'expression de Daniel Le Scornet, dirigeant mutualiste. Et ce sont des juges consulaires issus de cette mouvance qui vont

avoir à régler des situations dont ils ignorent généralement tout et dont ils déniaient jusqu'à leur légitimité entrepreneuriale.

On pourrait nous dire qu'il s'agit là d'un procès d'intention.

Oui mais voilà ...si les exemples concrets d'associations ayant eu mailles à partir avec les TAE sont encore peu nombreux et pourraient ne pas constituer la majorité de l'espèce, nous avons d'autres décisions des TC et des TAE en matière de reprise des entreprises sous forme coopérative de salariés (Vencorex, Brandt...- voire des solutions de reprises défendues par les organisations syndicales (Fibre Excellence). Cette situation qui dure depuis des années était telle que lors des travaux préparatoires de la loi du 31 juillet 2014, dite loi Hamon, il avait été proposé un échevinage, c'est à dire la présence d'un magistrat professionnel quand ces formations devaient traiter d'une reprise en SCOP par les salariés ; mais cette proposition, justifiée par les écarts constatés entre les décisions des TC et celles des Cours d'appel sur les mêmes dossiers, ne fut pas retenue. Alors que faire si l'on considère que ce genre d'expérimentation a, généralement, vocation à son extension, à sa normalisation.

Des propositions sont avancées sur la formation des juges consulaires aux réalités associatives. Pour l'heure celle-ci est assurée par l'École Nationale de la Magistrature, ce serait donc vers elle que les responsables ESS et associatifs devraient se tourner.

D'autres proposent qu'à l'instar des décisions rendues par les TAE et les TC en matière agricole un assesseur issu du milieu associatif soit adjoint à la formation.

Mais la question fondamentale est ailleurs.

Elle se pose en de nombreuses circonstances que ce soit au niveau national et davantage encore au niveau européen. Répondant avec peu de nuances à la revendication patronale tant du MEDEF que de Business Europe (ex-Unice) de monopole de la création de richesses et de modèle unique d'entreprises, les instances politiques françaises et européennes semblent ne vouloir que consentir des aménagements des réglementations et des modes de fonctionnement des instances diverses pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans ce moule lucratif.

La bataille fondamentale n'est pas dans la reconnaissance d'exceptions, d'aménagements, mais à celle de la pluralité des formes d'entreprendre, l'une lucrative au profit des actionnaires, exploitants et porteurs de part, l'autre non-lucrative au service de la communauté des adhérents, des sociétaires et des publics.

De cette reconnaissance devraient naître des instances et institutions différenciées conforme aux principes de solidarité et de démocratie qu'ont en partage les non-lucratifs. Subsidiairement, la question des TAE, comme celle des TC, soulève un réexamen des compétences, des situations et des rentes des auxiliaires de ces formations : les administrateurs judiciaires, mandataires et des greffiers qui sont à la différence de ceux de l'ordre judiciaire parmi les derniers titulaires de charges, au demeurant fort bien rémunérées, qui pour être anciennes demandent à être reconsidérées. Enfin, excipant de la nouvelle appellation qui du « commerce » passe aux « activités économiques » et supposant une refonte radicale du système, il nous faut citer ici la proposition de la secrétaire générale de la CGT quand dans un de ses discours au dernier Congrès de son organisation, elle faisait la proposition que les organisations syndicales participent elles aussi à la désignation des juges de ces instances. Ce serait reconnaître la part essentielle que les salariés prennent eux aussi à la création de richesses. C'est un « rêve modeste et fou » me direz-vous...



POUR UNE REVOLUTION BUDGETAIRE

Rebâtir un Etat émancipateur

Simon-Pierre Sengayrac

Et si l'ascension de l'extrême droite avait aussi quelque chose à voir avec nos choix budgétaires ? C'est l'intuition que j'ai eue l'été dernier en lisant l'excellent livre du sociologue Félicien Faury, *Des Electeurs ordinaires*. Il met en évidence l'obsession de l'électorat du RN pour les soi-disant « assistés », « profiteurs » ceux qui sauraient injustement tirer profit du système. J'ai voulu comprendre d'où venait cette obsession. Je me suis donc plongé dans les budgets publics pour analyser chiffres à l'appui « où va l'argent ». Ce que je mets en évidence, c'est un lent bouleversement de

l'action publique débuté dans les années 1980. Depuis cette période, l'Etat intervient de moins en moins directement dans la vie des gens comme sur l'insertion, l'innovation, le logement ou l'emploi. Il se limite à corriger a posteriori les impacts d'un système économique qu'il n'a plus la capacité de réguler efficacement. Derrière cette tendance se dessine un phénomène : un État qui multiplie les aides car il est devenu impuissant à transformer le réel et à offrir une perspective d'avenir fédératrice. Car la prime d'activité ne peut pas garantir un travail rémunérateur et socialisateur, les APL sont inopérantes quand l'offre de logements tend à manquer, et les baisses de cotisations patronales ne sont pas la garantie de créations d'emplois. En conséquence, le sentiment d'impuissance de l'Etat se répand, le consentement à l'impôt s'effrite, et les imaginaires sur les assistés et les profiteurs fleurissent. Bref, c'est l'histoire d'une dépense publique individualisée et privatisée que je raconte et surtout des moyens de rebâtir un Etat qui émancipe à nouveau. (Simon-Pierre Sengayrac)

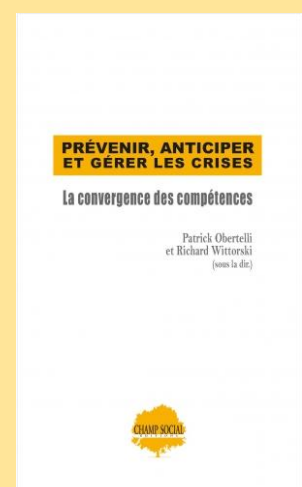
[Commander le livre...](#)

[OBERTELLI Patrick](#), [WITTORSKI Richard](#)

Prévenir, anticiper et gérer les crises

[Collection Utilité sociale de la recherche en SHS](#)

Crise sanitaire, environnementale, technologique... les crises s'imposent, souvent brutalement, et mettent à l'épreuve nos repères, nos décisions et nos collectifs. Faire face ensemble aux crises, les vraies, est donc un enjeu majeur. Quelle que soit leur nature évolutive, d'évidence, elles se multiplient en fréquence et en ampleur, avec des interactions entre elles en cascade. Il s'agit dans cet ouvrage d'explicitier leurs différentes formes, certes celles survenant de... [Lire la suite](#)

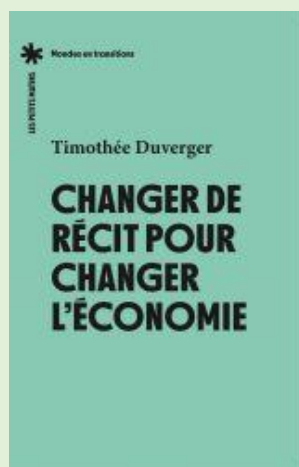




Le panorama de l'économie sociale et solidaire, publication phare de l'Observatoire National de l'ESS, présente l'ESS à travers l'ensemble de ses contributions majeures à la société.

Cette nouvelle édition du panorama réactualise les chiffres clés de l'ESS qui permettent de comprendre l'importance du rôle joué par celle-ci au sein des activités qui rythment notre quotidien. L'ESS y est non seulement structurante pour de nombreux métiers et filières, mais porte également des pratiques et des finalités qui la distinguent sensiblement du reste de l'économie. En tant qu'elle est l'œuvre des citoyennes et citoyens eux-mêmes et qu'elle se met au service de leur pouvoir d'agir, elle se présente comme une condition de la vitalité démocratique de notre société.

[CONSULTER LA PUBLICATION...](#)



Changer de récit pour changer l'économie

Menacée d'un côté par les coupes budgétaires et les dérives autoritaires, mais requise de l'autre pour accompagner les transitions, l'économie sociale et solidaire est une économie des solutions reposant sur l'action collective, porteuse d'autres imaginaires et d'un renouveau internationaliste pour transformer le système. C'est ce récit que j'ai entrepris de faire en traitant de nombreux sujets et en m'appuyant sur des expériences, des débats, des politiques publiques, des réussites comme des difficultés. Cela va de l'économie circulaire au sport professionnel, en passant par l'ubérisation du travail, la garantie d'emploi, la planification écologique, le droit aux vacances, la réindustrialisation, la sécurité sociale, la démarchandisation des Ehpad, l'engagement, le financement, la démocratie, les reprises d'entreprise, etc. Avec lucidité mais optimisme, j'explore les chemins défrichés par l'ESS pour remettre l'économie au service de la société. **Timothée Duverger**

Commander l'ouvrage  [ICI](#)

Les administrations publiques sont très endettées mais détiennent des actifs financiers et non financiers qui peuvent être pris en compte pour analyser la soutenabilité des finances publiques. L'endettement public peut en effet être justifié, dans certaines conditions, s'il permet d'accroître ces actifs. Ceux-ci figurent dans les comptes de patrimoine publiés par l'Insee et la Banque de France, dans le cadre de la comptabilité nationale, et font l'objet de cette note. Les actifs et passifs des administrations publiques en comptabilité nationale ne sont pas consolidés et sont exprimés en valeur de marché alors que la dette publique au sens du traité de Maastricht est consolidée, est exprimée en valeur faciale et ne comprend pas tous les passifs (les charges à payer en sont par exemple exclues). Les fiches de l'encyclopédie de FIPECO sur la dette publique et les actifs des administrations publiques présentent plus précisément leur définition et les méthodes utilisées pour les estimer. Les engagements de retraite ne sont inclus ni dans la dette publique maastrichtienne ni dans les passifs de la comptabilité nationale.

Si la dette publique au sens du traité de Maastricht s'élève à 3 460 Md€, soit 115,7 % du PIB, à la fin de 2025, le total des passifs des administrations publiques en comptabilité nationale est de 3 913 Md€. Il a augmenté de 134 Md€ en 2025 et il est passé de 128,7 % du PIB fin 2024 à 130,8 % fin 2025. Les actifs financiers des administrations publiques sont estimés à 1 718 Md€ fin 2025. Ils ont augmenté de 76 Md€ en 2025 et sont passés de 55,9 % du PIB fin 2024 à 57,4 % fin 2025. Leurs actifs non financiers s'élèvent à 2 945 Md€ fin 2025. Ils ont augmenté de 42 Md€ en 2025 et sont passés de 98,9 % du PIB fin 2024 à 98,5 % fin 2025.

La valeur nette du patrimoine des administrations publiques est ainsi de 750 Md€ à la fin de 2025. Elle a diminué de 16 Md€ en 2025, passant de 26,1 % à 25,1 % du PIB.

Après une période de hausse, imputable à la revalorisation du prix des terrains, cette valeur nette a atteint un point haut à 62 % du PIB en 2007. Elle a ensuite diminué de 37 points pour revenir à 25 % du PIB fin 2025 du fait de l'augmentation des passifs.

S'il est intéressant de connaître le patrimoine des administrations publiques, la dette publique au sens du traité de Maastricht est un meilleur indicateur de la soutenabilité des finances publiques. En effet, les obligations du trésor étant le plus souvent remboursées à leur échéance et à leur valeur faciale, leur valeur de marché est moins pertinente ; une grande partie des actifs des administrations ne peut pas être vendue ; les actifs de nature à augmenter la production potentielle sont probablement minoritaires. Enfin, la dette publique est surtout portée par l'Etat alors que les actifs des administrations publiques sont surtout la propriété des collectivités territoriales, juridiquement autonomes, et ne pourraient donc pas être cédés pour rembourser les dettes de l'Etat.

[CONSULTER LA NOTE...](#)

Agenda

23-24-25 novembre 2026	<u>Rencontres scientifiques 2026 FORESEE Université Grenoble Alpes</u>
27-28 novembre 2026	<u>Journées de l'économie autrement à Dijon (JEA)</u>
20-21 janvier 2027	Université Employeurs engagés – UDES à Paris (MGEN)
4-5 février 2027	Rencontres du Mont-Blanc – ESS Forum international - Genève
30 juin-2 juillet 2027	<u>11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie)</u>
2027	<u>Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricà (Brésil)</u>

Les partenaires du CIRIC-France





Le **CIRIEC-France** fondé par Léon Jouhaux, Prix Nobel de la paix, est la branche française du CIRIEC International (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) dont le siège est à Liège en Belgique, organisation scientifique internationale créée en 1947 en marge de l'assemblée générale de l'OIT par Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, grand militant de la paix et de l'intérêt général, qui fût proche de Jean Jaurès et de Léon Blum. Les objectifs du **CIRIEC** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Ainsi, dans ces différents domaines, le **CIRIEC** développe des travaux qui intéressent aussi bien les universitaires que les autorités publiques, les gestionnaires d'organisations, les syndicats, en animant un réseau scientifique international de plus de 750 chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale et solidaire

association régie par la loi de 1901
7 passage Tenaille 75014 Paris
courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr

La Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Jean-Louis Cabrespines